

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22
Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal
Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré
S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 1^{er} Décembre 1896

NOUVELLES LOCALES

M. P. Glaize, consul de France à Monaco, ayant bien voulu, à la prière du Gouvernement Princier, se charger de remettre à M. Hospice Faraut, patron pêcheur à Saint-Jean-de-Villefranche, la médaille d'honneur de 3^e classe que S. A. S. le Prince lui a décernée, cette remise a eu lieu le 22 novembre, avec un certain appareil, au Cap Ferrat, chez M. Pollonnais, en présence d'une délégation des habitants de Saint-Jean et des personnes présentes chez l'honorable maire de Villefranche.

M. Faraut a exprimé chaleureusement à M. le Consul sa gratitude pour le Prince qui a bien voulu récompenser spontanément, par une précieuse distinction, un acte inspiré par un sentiment bien naturel de devoir et de fraternité.

M. Pollonnais et les marins du port de Saint-Jean, qui accompagnaient M. Faraut, ont tenu à s'associer à ces hommages et à ces remerciements.

M. le Ch^{er} Donnève de Martinaud, Consul Général de l'Equateur, doyen du Corps Consulaire à Monaco, a fait parvenir au nom de celui-ci, à S. A. S. le Prince, l'adresse de félicitations qui suit :

Monaco, 14 novembre 1896.

PRINCE,

À l'occasion de la Saint-Albert, les Consuls des puissances étrangères accrédités à Monaco sont heureux de venir renouveler à Votre Altesse Sérénissime l'expression de leurs hommages respectueux.

Interprètes des sentiments des Gouvernements qu'ils représentent, ils forment des vœux sincères pour la continuation de Votre règne glorieux, pour le bonheur de la gracieuse Princesse Alice, et pour la prospérité de Votre Auguste Famille.

Dans ces sentiments, les signataires se disent avec respect,

Prince,
de Votre Altesse Sérénissime,
les très dévoués serviteurs.

(Suivent les signatures)

M. le Ch^{er} Donnève de Martinaud a reçu de M. le Colonel Comte d'Orémieux, premier Aide de camp du Prince, la réponse suivante :

Château de Marchais, le 25 novembre 1896.

Monsieur le Consul Général,

Le Prince, mon Auguste Souverain, a reçu les vœux que Lui ont adressés, à l'occasion de Sa fête, les Consuls des Puissances étrangères accrédités à Monaco.

Son Altesse Sérénissime, qui connaît depuis longtemps les sentiments qui vous animent, me charge de vous en remercier très sincèrement et de renouveler à chacun de vous l'assurance de toute Sa sympathie.

Agréez, etc.

Un arrêté de M. le Maire de Monaco en date du 19 novembre 1896, fixe à 0,40 centimes le prix du kilogramme de pain de première qualité, depuis le 20 novembre.

Samedi dernier, M^{sr} du Puy, venant de Rome, a rendu visite à M^{sr} l'Evêque. Sa Grandeur était accompagnée de son secrétaire. Elle a séjourné à Monaco jusqu'à lundi matin.

La veille, dimanche, M^{sr} de Nice est venu également faire visite à M^{sr} de Monaco et à son hôte, M^{sr} Guillois.

M. Michel-Prosper Ardoïn, Capitaine commandant les Sapeurs-Pompiers, est décédé subitement mercredi dernier, à 8 heures et demie du soir, dans la villa Félicité, qu'il habitait rue de la Turbie.

M. le Capitaine Ardoïn, ancien officier de l'armée française, n'avait que 64 ans. Il était chevalier de la Légion d'honneur, décoré de la médaille d'Italie et de la médaille coloniale. Il avait servi en qualité de Capitaine aux Sapeurs-Pompiers de Paris et de Chef de bataillon dans l'armée territoriale.

Sa mort a douloureusement surpris tous ceux qui le connaissaient : le Capitaine Ardoïn, depuis 16 ans qu'il était à Monaco, jouissait de l'estime publique.

Ses obsèques ont eu lieu samedi matin, à neuf heures, à l'église Sainte-Dévote. Les cordons du poêle étaient tenus par MM. de Loth, adjoint au maire, le Ch^{er} Rebufat, Capitaine du port, le Capitaine Jean Plati, des Gardes d'honneur, le Lieutenant Lacombe, des Sapeurs-Pompiers. L'escorte était composée d'un détachement de Carabiniers commandés par le Lieutenant de Capella ; la compagnie des Sapeurs-Pompiers, des députations de la compagnie des Gardes, de la Police et des Douaniers suivaient.

Le deuil était conduit par M. Hippolyte Ardoïn, frère du défunt, officier de la Légion d'honneur, ancien chef d'escadron de gendarmerie.

Dans l'assistance, très nombreuse, on remarquait M. de Mac Carthy, Secrétaire Général ; M. le Comte Gastaldi, Maire ; MM. Jolivot, de Roland, Conseillers d'Etat ; les Colonels de Castro et d'Hincourt ; M. le Comte de Coataudon ; MM. Bornier, Directeur Général, et Wicht, Directeur de la Société des Bains ; deux officiers des pompiers de Nice, tous les fonctionnaires de la Principauté, etc., etc.

Au cimetière, M. le Chef d'Escadron Paul, Commandant les Carabiniers, après les dernières prières, a prononcé les paroles suivantes :

Messieurs,

Un bien cruel et douloureux événement nous réunit aujourd'hui autour de cette tombe qui va se fermer.

Avant de nous séparer, permettez-moi d'apporter un tribut d'affectueux regrets, de dire un dernier adieu au brave officier, et bon camarade qui vient de nous être enlevé, et de retracer en quelques mots sa carrière militaire.

Né en 1832, le capitaine Ardoïn entra au service en 1849 comme engagé volontaire au 41^e de ligne, où il obtint très rapidement les grades de caporal, fourrier et sergent-major.

Promu sous-lieutenant au même régiment en 1859 et lieutenant en 1865, il passait, en 1866, avec son grade, au régiment des Sapeurs-Pompiers de la ville de Paris, où il fut nommé capitaine en 1870 et chevalier de la Légion d'honneur en 1872.

En 1881, après avoir été admis à la pension de retraite, il était appelé par la confiance de S. A. S. le Prince Charles III, au commandement de la compagnie des Sapeurs-Pompiers de la Principauté qu'il a organisée et dirigée avec une autorité et une compétence indiscutables jusqu'au moment où une mort foudroyante l'a ravi à l'affection de sa famille, déjà si cruellement éprouvée il y a à peine quelques mois.

Puisse les témoignages de notre sympathie et l'expression de nos regrets, être un adoucissement à la cruelle douleur de sa fille bien-aimée et de son honorable famille. Adieu, cher camarade, repose en paix.

On pratique en ce moment des tranchées place du Palais et rues Basse et de Lorraine pour la canalisation de l'eau à domicile.

Ces travaux sont effectués par la Compagnie Générale des Eaux.

Un commencement d'incendie, dû à l'explosion d'une lampe à pétrole, a eu lieu dimanche soir, à 6 heures, au café International, rue de Lorraine à Monaco. Une nappe, un tapis, plusieurs serviettes ont été brûlés. Le feu a été éteint par le propriétaire du café lui-même, M. Imbert, à l'aide de linges mouillés. Dégâts, 200 francs, assurés à la Foncière.

Acte de probité. — Le jeune Casimir Pellegrin, 19 ans, a déposé à la Direction de la police, une somme d'argent trouvée par lui sur la place d'Armes.

SPORT VÉLOCIPÉDIQUE MONÉGASQUE

Une sortie aura lieu le dimanche 6 décembre, avec le concours de la fanfare, ayant pour but Menton et le cap Martin où le déjeuner sera servi au Faisan-Doré.

On se réunira au siège, même en cas de pluie, de manière à partir à 8 heures précises du matin.

MM. les membres honoraires pourront prendre le train de 10 h. 40 pour Roquebrune.

Des listes d'inscription portant toutes les indications nécessaires, telles que : itinéraire, menu, sont déposées chez tous les loueurs de bicyclettes de la Principauté où on pourra s'inscrire jusqu'au 4 décembre à midi. Une autre liste est déposée au siège qui ne sera close que le 5 au matin.

Le Tribunal Supérieur, jugeant correctionnellement, a prononcé, dans cette dernière huitaine, les condamnations suivantes :

Le 24 novembre, 3 mois de prison, pour vol, à Julien Roscian, garçon d'écurie, à Monaco, âgé de 20 ans.

Le 6 novembre, Charles Castagna, 41 ans, ouvrier mineur à la Turbie ; 6 jours d'emprisonnement et 16 francs d'amende pour ivrognerie.

Louis Belletti, 21 ans, garçons d'écurie, à Monaco, 6 mois de prison, pour rébellion et coups et blessures.

Ange-Ignace Progetti, 50 ans, commissionnaire, à Monaco, 5 francs d'amende, pour menaces de mort.

Le premier concert classique de Monte Carlo a été tout à fait admirable.

L'orchestre a joué, d'une façon irréprochable, la belle *Symphonie en ut majeur* (n° 1) de Beethoven.

Antar, la symphonie descriptive de Rimsky-Korsakow, a été très applaudie. Cette œuvre, d'allure grandiose, de souffle puissant, de coloration vive, a produit une sensation profonde.

Le magnifique prélude de *Parsifal* a été merveilleusement exécuté.

On a beaucoup goûté la pittoresque suite de Lalo, *Namouna*, que l'orchestre a enlevée avec verve.

Ce premier concert a satisfait les plus difficiles. Une magnifique couronne a été offerte à M. L. Jehin.

Téléphone. — M. Albert Brémont, hôtel-restaurant du Helder, à Monte Carlo, est depuis le 25 novembre, relié au réseau téléphonique monégasque.

Jeudi 3 novembre 1896, à 2 h. 1/4 de l'après-midi

2^e CONCERT CLASSIQUE DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE

Sous la direction de M. LÉON JEHIN

Léonore, symphonie en mi majeur J. Raff.

1^{re} PARTIE. — Bonheur d'amour : A. Allegro — B. Andante quasi larghetto.

2^e PARTIE. — Séparation : Marsch, tempo.

3^e PARTIE. — Réunion dans la mort, allegro.

ENTR'ACTE DE DIX MINUTES

Roméo et Juliette, ouverture-fantaisie.. Tschaikowsky.

Adagio du quintette en sol mineur W.-A. Mozart.

(Pour instruments à cordes).

Le Rouet d'Omphale, poème symphonique Saint-Saëns.

Les Maîtres chanteurs de Nuremberg, ouverture. R. Wagner.

Les concerts classiques de Monte Carlo auront lieu, cette année, du 26 courant au 29 avril 1897 inclusivement.

Prix des places. — Prix d'entrée par concert, 3 fr.; abonnement à six concerts consécutifs, 15 francs; abonnement de saison, 21 concerts, 40 fr. Toutes les places sont numérotées.

Les billets et les cartes d'abonnement seront délivrés au bureau de location; ce bureau sera ouvert la veille et jusqu'à l'heure du concert du lendemain.

Les cartes d'abonnement seront rigoureusement personnelles.

Le produit des recettes devant être affecté aux établissements de bienfaisance de la région, il n'y aura pas de cartes d'invitation; toutes les entrées de faveur seront supprimées.

CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

La Compagnie des Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée, à l'occasion des fêtes de Noël et du jour de l'An, délivrera des billets d'aller et retour de 1^{re} classe de Paris à Nice, valables pendant vingt jours y compris le jour de l'émission (*via* Dijon-Lyon-Marseille) au prix de 182 fr. 60.

La faculté de prolongation de deux périodes de dix jours est accordée moyennant un supplément de 10% pour chaque période.

Les billets délivrés du 19 au 31 décembre inclusivement donnent droit à un arrêt en route, tant à l'aller qu'au retour.

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

Programme des Concours tri-hebdomadaires

PREMIÈRE SÉRIE

Samedi 26 décembre 1896: *Prix d'Ouverture*, 500 fr.

Lundi 28 décembre: *Prix de l'Arno*, 500 francs.

Mercredi 30 décembre: *Prix du Danube* (handicap), 500 francs.

Samedi 2 janvier 1897: *Prix du Don* (handicap), 500 fr.

Lundi 4 janvier: *Prix de l'Adour*, 500 francs.

Mercredi 6 janvier: *Prix de l'Elbe* (handicap), 500 fr.

Vendredi 8 janvier: *Prix de la Tweed* (handicap), 500 francs.

CONCOURS PRÉPARATOIRES

Mardi 12 Janvier: *Prix de la Garonne*, 1,000 francs.

Vendredi 15 janvier: *Prix du Volga* (handicap), 1,000 francs.

Lundi 18 janvier: *Prix de la Loire* (handicap), 1,000 fr.

Mercredi 20 janvier: *Prix du Guadalquivir*, 1,000 francs.

Vendredi 22 janvier: *Prix de la Seine* (handicap), 1,000 francs.

Lundi 25 janvier: *Prix du Rhône* (handicap), 1,000 fr.

Course d'automobiles

MARSEILLE, FRÉJUS, CANNES, NICE, MONTE CARLO

Une course de voitures automobiles aura lieu les 29, 30 et 31 janvier 1897, et sera suivie d'une exposition sportive à Nice.

Cette exposition sera obligatoire pour tous les concurrents primés, sous peine de suppression du prix gagné.

Les bicyclettes primées dans les courses dont nous publierons le programme ultérieurement, devront figurer aussi à cette exposition.

La course des automobiles aura lieu de Marseille à Nice et Monte Carlo, en trois étapes et retour à Nice.

Première étape. — De Marseille à Fréjus: 129 kilomètres.

Départ de Marseille, le 29 janvier à 7 heures du matin, du Rond-point du Prado.

Itinéraire: La Penne, Aubagne, Roquevaire, Saint-Zacharie, Rougiers, Tourves, Brignoles, Flassans, Le Luc, Vidauban, Le Muy, Le Pujet, Fréjus.

Deuxième étape. — De Fréjus à Nice: 68 kilomètres.

Départ de Fréjus, le 30 janvier à 9 heures et demie du matin.

Itinéraire: Les Adrets, Cannes, Antibes, Cagnes, Nice. Arrivée sur la promenade des Anglais, devant le Casino de la Jetée-Promenade.

Troisième étape. — De Nice à Monte Carlo: 30 kilomètres 8.

Départ de Nice (Jetée-Promenade), le 31 janvier à 9 heures et demie du matin.

Chronométrage à l'Usine à gaz, route de Gênes.

Itinéraire: Les Quatre-Chemins, La Turbie, Roquebrune, Monte Carlo. Arrivée sur la place du Casino de Monte Carlo.

Une heure et demie après l'arrivée de la première voiture, retour à Nice, en groupe, par la route du littoral.

Arrivée à Nice. Les automobiles se rendront à l'exposition qui sera ouverte au public les 1^{er} et 2 février 1897.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Cannes. — Mercredi ont commencé, aux links de la Napoule, les grandes parties de Golf.

A cette occasion, le Grand-Duc Michel a offert un déjeuner de vingt couverts à quelques convives de choix.

Ajoutons que le *Golf-Club* a profité de l'occasion pour renouveler ainsi son bureau pour la saison 1896-1897:

Présidents: le Grand-Duc Michel de Russie, le Prince de Galles et le Grand-Duc de Mecklembourg-Schwerin.

Membres du Comité: le duc de Cambridge, le prince de Thurn-et-Taxis, MM. James Gordon-Bennet, Lord Brougham et Vaux, Ogden-Goelet, général vicomte de Bernis, général baron de Charrette, prince Galitzine, baron de Saint-Genest, baron de Hoffmann, colonel Vyner, Carron, Lord, Ussher, Tenent, capt. Green, Lord et Fred. Walker.

Secrétaire général: colonel Woodward; professionnel: B. Nicholls.

Nice. — Les Courses Vélocipédiques internationales organisées par le Comité des Fêtes, auront lieu le dimanche 31 janvier 1897 et comprendront deux séries.

1^{re} Série: Course réservée aux professionnels, de Marseille à Nice, 197 kilomètres.

Départ de Marseille (rond-point du Prado) le 31 janvier, à 6 h. 1/2 du matin.

Itinéraire: La Penne, Aubagne, Roquevaire, Saint-Zacharie, Rougiers, Tourve, Brignoles, Flassans, Le Luc, Vidauban, Le Muy, Fréjus, Les Adrets, Cannes, Antibes, Cagnes et Nice. Arrivée sur la Promenade des Anglais, devant le Casino de la Jetée-Promenade.

Les coureurs devront se rendre au rond-point du Prado, à 6 heures, pour la distribution des Brassards.

Les engagements sont reçus, dès à présent, au Comité des Fêtes.

Droits d'entrée: 5 francs, remboursables à l'arrivée. La liste sera close le 25 janvier.

La liste des prix sera publiée dans le courant de la semaine prochaine.

2^e Série: Course réservée aux amateurs. De Draguignan à Nice, 100 kilomètres.

Départ de Draguignan, le 31 janvier 1897, à 8 heures du matin. Itinéraire: Trans, le Muy, Fréjus, les Adrets, Cannes, Antibes, Cagnes, Nice. Arrivée sur la promenade des Anglais, devant le Casino de la Jetée-Promenade.

La liste des engagements est ouverte au Comité des fêtes et sera close le 25 janvier 1897. Il n'y a pas de droit d'entrée.

Les prix consisteront en objets d'art et seront publiés ultérieurement.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*)

Je sors d'une maison où l'on a fêté Sainte-Catherine. Je me hâte d'ajouter que les trois demoiselles en l'honneur desquelles on donnait la fête étaient âgées de huit, dix et douze ans. Car aujourd'hui, lorsqu'elles ont vingt ans, les jeunes filles ne veulent plus qu'on célèbre cet anniversaire. Elles ne veulent pas « coiffer Sainte-Catherine ».

D'où vient cette expression? C'est chose simple: Autrefois dans les églises on avait l'habitude de coiffer les statues des saintes et celles de sainte Catherine étaient spécialement ornées par les vieilles filles. Ce qui prouve qu'en ces époques lointaines on avait plus de sincérité que de nos jours: si la tradition s'était maintenue, en notre siècle où les « vieilles gardes » avouent vingt-cinq ans, la Sainte aurait sûrement la tête nue.

×

Une autre fête de la semaine est celle qu'a organisée l'institution nationale des sourds-muets à l'occasion du 184^e anniversaire de la naissance de l'Abbé de l'Épée. On a offert aux 282 pensionnaires une soirée familiale de tours de physique amusante et de prestidigitation. On a levé les punitions à la grande joie d'un enfant de douze ans qui avait été surpris en flagrant délit de griller une cigarette. J'ai assisté à son interrogatoire dans le cabinet du censeur qui m'a traduit son langage aphone. Il a avoué que pendant une promenade, il avait acheté deux sous de tabac dans un débit. Le buraliste l'avait compris!

— C'était presque à le récompenser, m'a dit l'aimable censeur qui m'a rappelé que certains élèves avaient obtenu leurs certificats d'études; que d'autres étaient devenus des écrivains, des peintres, des sculpteurs, des musiciens; que tous sortaient armés pour la lutte pour la vie. On en fait des lithographes, des cordonniers, des relieurs, des horticulteurs. L'abbé de l'Épée serait émerveillé des progrès accomplis par sa méthode et des résultats obtenus.

×

A l'Académie française, grande solennité. Le public le plus élégant assiégeait les tribunes trop étroites de l'Institut pour assister à la distribution annuelle des récompenses.

L'Académie a dû lire plus de 400 ouvrages afin de décerner soixante-six prix à des œuvres littéraires, à des ouvrages utiles aux mœurs. M. Hanotaux, ministre des affaires étrangères, a obtenu le premier prix Gobert pour son magistral livre sur *Richelieu*.

M. d'Haussonville, en sa qualité de directeur de l'Académie, a lu le rapport sur les prix de vertu. La vertu est plus fréquente, a-t-il dit, chez les femmes, que chez les hommes: la proportion en leur faveur est de 83 pour cent. De même sur 100 criminels il y a 86 hommes et seulement 14 femmes. On a beaucoup applaudi le prix décerné à l'excellent abbé Lanusse, le patriote qui après avoir été aumônier militaire en Italie, au Mexique, en 1870-1871 a connu à Saint-Cyr vingt-cinq générations d'officiers qui rendent tous hommages à ses éminentes qualités. Quelques-uns d'entre eux, à la sortie, disaient: « Les deux « mille francs qu'il vient d'obtenir seront demain chez les « pauvres ».

×

Le monde a fait très peu parler de lui, cette semaine. Nous devons signaler cependant le dîner suivi de réception chez le comte et la comtesse Paul d'Ornano, où on a fait d'excellente musique avec le concours de M^{lle} G. Bourgaud, la charmante violoniste, et le baryton Paul Seguy qui ont été applaudis avec enthousiasme.

A noter également un grand dîner, suivi d'une soirée musicale, chez la comtesse de Mouzay. La comtesse de Mouzay et la baronne de Dailens, sa fille, sont des femmes d'esprit: la comtesse a collaboré à un grand nombre de journaux et la baronne, qui tient de sa mère, est l'auteur de plusieurs comédies de salon fort spirituelles.

J'ai eu le plaisir d'avoir comme voisin de table mon vieil ami Roger de Beauvoir, très absorbé par la publication de son *Annuaire Militaire Illustré* qui sera en 1897 plus intéressant encore qu'en 1896. J'ai également serré la main à M. de Lorbach, un doyen de la presse parisienne, que

j'ai eu l'honneur de connaître autrefois à la France et à la Liberté, du temps d'Emile de Girardin. Il dirige avec une habileté qu'on ne rencontre que chez les journalistes de sa génération, le Nord et la France. Il serait superflu de faire ici son éloge puisqu'il a été le fondateur du Journal de Monaco. Au dessert, il m'a spirituellement raconté dans quelles circonstances le journal avait été fondé. Il m'a surtout intéressé lorsqu'il m'a dit que si ses amis de la finance avaient été moins... financiers, il aurait pu ainsi qu'eux gagner des millions. On lui avait consenti des promesses de vente à des prix dérisoires, moyennant quelques centimes le mètre, pour d'immenses terrains sur l'emplacement des Spelugues. Aucun financier ne crut à l'avenir de l'affaire; ces terrains valent aujourd'hui plus de cent francs le mètre.

Dans la soirée musicale, qui a suivi le diner, on a fort applaudi M^{me} Deschamps-Jehin, la grande cantatrice qui a été l'étoile du théâtre de Monte Carlo dont son mari conduit l'orchestre avec une maîtrise supérieure.

×

Dans les réunions mondaines, le sujet principal des conversations est la nouvelle œuvre que M. Victorien Sardou vient de lire au théâtre de la Renaissance.

Cette comédie est intitulée *Spiritisme*, au moins provisoirement, puisque M. Paul Ognier déclare qu'il a fait jouer l'année dernière un petit acte, portant ce titre, sur le théâtre municipal de Cherbourg et qu'il a même touché de ce chef quelque 7 fr. 50 à la Société des auteurs. Voilà un fait que M. Sardou était en droit d'ignorer.

En tout cas, sa pièce qui a obtenu un grand succès de lecture, est moderne, très parisienne, très documentée. Ce n'est pas un simple vaudeville comme *Les tables tournantes* d'Eugène de Mirecourt et Champfleury, représentées en 1853 sur le théâtre des Variétés, c'est une étude. Dès l'apparition du spiritisme, M. Victorien Sardou fut un des premiers à en étudier les phénomènes.

« Ma pièce ne sera pas une satire du spiritisme, a confié Victorien Sardou; loin de là, c'est que je suis un convaincu, moi, et c'est qu'il y a longtemps que je le suis!

« Tel que vous me voyez, depuis quarante ans je m'occupe de spiritisme; vous avez devant vous un homme qui a tout fait, tout vu en ces matières! Oui, j'ai vu des fleurs tomber de mon plafond, oui de mon plafond.

« J'ai même été un médium surprenant; j'ai écrit sur des ardoises des choses extraordinaires! Oh! je vous en raconterais... Et je suis même très fier, aujourd'hui que les plus grands savants du monde, les géologues, les chimistes et les physiciens les plus renommés d'Angleterre, commencent à croire à ces phénomènes inexplicables — parce qu'ils les ont vus — de pouvoir dire que je suis un précurseur du spiritisme. »

Cette nouvelle pièce du maître nous paraît appelée à un grand retentissement. En voici la distribution, qui est hors de pair :

Simone, M^{me} Sarah Bernhardt. — Robert d'Aubenas, mari de Simone, MM. Brémont. — Manoël-Clavajal, Deval. — Le docteur Pariset, Laroche. — Le docteur James Douglas, Clerget. — Marescot, Angelo. — Georges d'Aubonne, Deneubourg. — Des Aubiers, Brunière. — Philippe, domestique, Colin. — Comtesse Thécla. Wasilewitsch, M^{lles} Marguerite Caron. — Yvon, jeune garçon, Saylor. — Gilberte, Labadie. — Delphine, De Gournay.

M^{me} Sarah Bernhardt sera-t-elle chevalier de la Légion d'honneur le jour de la première représentation de ce chef-d'œuvre? On l'affirme; mais, dans les milieux ministériels, aucune promesse formelle n'a encore été formulée.

×

L'espace me manque pour rendre hommage comme il conviendrait à trois morts: au commandant des pompiers de Monaco, M. Ardoin, sous les ordres duquel j'ai eu l'honneur de servir dans l'armée française et dont la mort subite m'a profondément impressionné; au docteur Déclat qui vient de mourir à Nice et qui fut un des protagonistes en France de la méthode antiseptique; et à M. Emmanuel Arago, ancien ambassadeur à Berne, sénateur républicain, ancien membre du gouvernement de la Défense Nationale, M. Henri Rochefort est le seul survivant des membres de ce gouvernement; il est vrai qu'il n'y fit que passer. Je viens de chez son fils qui occupe une place distinguée dans notre diplomatie et qui portera dignement un nom cher à la France où les Arago se sont illustrés par leur science, leur esprit élevé et leur patriotisme.

DANGEAU.

VARIÉTÉS

La Chasse

Les mouvements que nous prenons de notre plein gré et pour notre agrément constituent les sports: la chasse est-elle un sport hygiénique, à recommander aux hom-

mes qui ont, comme moi, franchi le Rubicon vital de la cinquantaine?

Avant de répondre, par oui ou par non, à cette question, souffrez que je vous rappelle l'histoire d'Esopé, cuisinier.

Au temps où le fabuliste grec n'était qu'un esclave attaché aux marmites de Xanthus, son maître le chargea d'organiser un festin, dans lequel on ne mangerait que les meilleures choses du monde: Esopé fit servir aux convives, avec des sauces variées, des langues et rien que des langues.

Peu satisfait de ce menu, Xanthus dit à Esopé: « Demain tu mettras sur ma table ce qu'il y a de plus mauvais », et le malin Phrygien fit cuire encore des langues, des langues et des langues.

— Tu te moques de moi, avec tes fricots uniformes criait l'amphitryon, irrité, et le maître-queux philosophe calmait son ire avec ce beau raisonnement à double tranchant :

— Qu'y-t-il de meilleur que la langue? C'est l'organe de la vérité et de la raison et la clef des sciences. Par elle, on instruit, on persuade, on règne dans les assemblées. — Qu'y a-t-il de pire que la langue? C'est la mère de tous les débats, la nourrice de tous les procès, la source des divisions et des guerres, l'organe de la calomnie.

On peut dire positivement de la chasse ce qu'Esopé disait symboliquement de l'organe mobile servant à l'articulation des sons: Dans certains cas, la chasse est un exercice hygiénique excellent; dans d'autres, c'est un sport détestable pour la santé.

Partez du chasseur bonasse qui, sans effrayer le moindre lapin, déambule à son heure à travers champs, armé d'un fusil en guise de canne, pour arriver au Nemrod enragé, chargé d'un lourd carnier, qui bat les monts et les plaines de l'aube au soleil couchant, et vous verrez tout d'abord que la simple promenade de l'un ressemble peu aux rudes courses de l'autre. Considérez ensuite: le chasseur à l'affût, qui passe des heures entières accroupi en quelque repli de terrain, attendant un gibier plus ou moins réfractaire; le chasseur au marais, que ses bottes mettent peu à l'abri du froid humide; l'aristocrate chasseur à courre, que l'étiquette oblige de se vêtir d'habits étranges et d'opérer au son du cor, exposé à se faire éventrer par le cerf comme le toréador par le taureau, en tenue d'apparat et en musique.

Songez encore au gentleman qui court le renard; au forestier qui poursuit le sanglier, au garde qui traque le loup; au Pyrénéen à la recherche de l'isard; au financier qui singe le grand seigneur en lançant un cerf après avoir lancé une émission; au brave épicier retiré, qui traîne ses guêtres toutes neuves, pour grossir la foule des chasseurs bredouilles. Considérez tous ces disciples de Saint-Hubert et, dans leurs exercices si variés, vous trouverez les éléments d'appréciation qui vous permettront de dire indifféremment: La chasse est une gymnastique salutaire des jambes, des bras, des yeux et des poumons, à recommander aux gens sédentaires comme le meilleur moyen d'utiliser leurs vacances.

Ou bien :

La chasse, image de la guerre, ne convient qu'aux jeunes gens; c'est le pire des sports pour les hommes mûrs, un surmenage physique qui éreinte, expose aux insulations, aux contusions, aux entorses, aux fractures, aux rhumatismes, aux pleurésies et aux fluxions de poitrine.

Si vous êtes pour la définition optimiste, vous pouvez invoquer nombre d'autorités illustres, savoir :

Xénophon, écrivant qu'un chasseur, habitué à la fatigue, fait un bon soldat et un bon citoyen;

Rhazès notant que, dans une peste détruisant presque tous les habitants d'une province, les chasseurs seuls furent préservés de la contagion;

Le poète Horace, chantant la chasse non seulement comme un plaisir exquis, mais encore comme un exercice salutaire, propre à contribuer puissamment à la santé du corps et de l'esprit :

Le législateur Lycurgue qui, jugeant la chasse indispensable pour aguerrir les jeunes gens et pour conserver la validité des hommes faits, envoyait les enfants à la chasse comme nous les envoyons à l'école, et obligeait les magistrats eux-mêmes à pratiquer de temps en temps cet exercice;

Enfin, le grand médecin Galien qui classait la chasse

parmi les agents curatifs et la conseillait pour relever les forces des anémiques et des convalescents.

Si vous êtes partisan de la définition pessimiste, les autorités ne vous manqueront pas non plus. Vous pourrez invoquer, en bloc, les conciles interdisant la chasse aux ecclésiastiques, les annales de chirurgie énumérant toute la série des belles blessures cynégétiques, et même les registres de l'état civil mentionnant les noms de porteurs de fusils morts d'affections, internes ou externes, contractées dans les combats avec le sanglier féroce ou le timide lapin.

Est modus in rebus, il y a un milieu en tout. Ce juste milieu, le D^r Beaugrand l'a fort bien indiqué en ces termes :

« Les différentes sortes de chasse présentent certaines particularités qui leur sont communes; il faut être levé avant le jour, quelquefois même passer la nuit, et cela par tous les temps, le plus souvent même l'hiver; s'habituer aux intempéries des saisons, à la fatigue; tout le corps est en mouvement, la poitrine se dilate sous l'influence des cris qu'il faut pousser pour les appels, etc. l'ouïe doit être nécessairement attentive aux différents bruits qui peuvent se faire entendre et qui annoncent la présence du gibier, aux intonations variables des aboiements des chiens et du cor des piqueurs. L'acuité de la vue est incessamment mise en jeu: la ruse, l'adresse, la patience, la vigueur sont exercées d'une manière continuelle; une détermination prompte, dont dépend quelquefois la vie du chasseur, est souvent exigée. Il y a donc là, comme on le voit, de réels avantages pour la santé, mais qui ne sont pas sans inconvénients, du côté desquels même pencherait la balance, si on dressait un bilan exact des uns et des autres. »

Après ce résumé impartial, on peut conclure.

Jérôme Frascator, met en scène un ancien chasseur, à qui son âge ne permet plus de se livrer à son exercice favori, et qui s'en console en instruisant le jeune Anacaste dans l'art de faire la guerre au gibier de poil ou de plume. Quel est l'âge de ce chasseur en retraite devenu Mentor. Frascator ne le dit pas. Mettons, si vous voulez qu'il avait dépassé la cinquantaine, et notons cet aphorisme d'un médecin, homme d'esprit, qui fut chasseur à ses heures, le D^r Legrand du Saulle :

« A partir de soixante ans, la chasse devrait être complètement interdite. »

J'ose ajouter :

« A partir de cinquante ans, la chasse ne doit être permise qu'avec beaucoup de modération. »

D^r FÉLIX BRÉMONT.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

AVIS

Les créanciers de la faillite de la dame **Marie Moncel**, négociante en broderies à Monte Carlo, sont invités à se présenter au Palais de Justice, à Monaco, le 11 décembre courant, à 2 heures et demie de l'après-midi, pour délibérer tant sur la composition de l'état des créanciers présumés que sur la nomination de nouveaux syndics.

Le Greffier en Chef,
RAYBAUDI.

Etude de M^e BLANC, notaire à Monaco

AVIS

Suivant acte passé devant M^e Blanc, notaire à Monaco, le vingt-quatre novembre mil huit cent quatre-vingt-seize, monsieur **Hyacinthe Guerra** a acquis du sieur **Antoine Allavena**, son fonds de commerce de marchand de vins que ce dernier faisait valoir à Monte Carlo, boulevard des Moulins.

Les créanciers, s'il en existe, sont invités à se faire connaître en l'étude de M^e Blanc, notaire, rue Grimaldi, 39.

Etude de M^e Honoré BERTRAND, huissier à Monaco
3, place Saint-Nicolas, 3

VENTE SUR SAISIE

Le samedi cinq décembre courant, à deux heures du soir, dans une villa sise près le pont de la Rousse, à

Monte Carlo, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné à la vente d'une grande quantité de meubles et objets mobiliers, tels que : mobilier de salon, de salle à manger, vases, lits complets, commodes, piano Hensel, lustres, tableaux, chaises, fauteuils, canapés, glaces, tables, tapis, rideaux, argenterie, vaisselle, etc.

Au comptant. L'Huissier : BERTRAND.

Etude de M^e Louis VALENTIN, notaire et défenseur à Monaco, rue du Tribunal, 2

VENTE DE BIENS

dépendant de la succession bénéficiaire de la marquise de Pleumartin

A vendre le huit janvier mil huit cent quatre-vingt-seize, à neuf heures du matin, devant monsieur le chevalier DE LATTRE, Président du Tribunal Supérieur de la Principauté, délégué à cet effet, et en présence de monsieur l'Avocat Général, dans la salle des audiences dudit Tribunal, au Palais de Justice, à Monaco ;

Les immeubles ci-après désignés, dépendant de la succession de madame Victorine-Rosalie-Joséphine REY, veuve en premières nocces de monsieur Eugène-Charles JOUET, et épouse, en secondes nocces de monsieur Marc-Anne-Antoine YSORÉ D'HERVAULT, Marquis DE PLEUMARTIN, décédée en son domicile à Paris, avenue Ruysdaël, n° 6, le vingt-trois novembre mil huit cent quatre-vingt-quinze ;

Sur la poursuite de messieurs : 1° Georges CALMEYN, industriel, demeurant à Droogenbosch (Belgique) ; et 2° Adolphe MAERE, aussi industriel, demeurant à Bruxelles ;

Agissant tous deux au nom et comme légataires universels, sous bénéfice d'inventaire, de ladite marquise DE PLEUMARTIN ;

En présence de messieurs :

1° Léon HANON, employé, demeurant à Bruxelles, légataire universel sous bénéfice d'inventaire de la marquise DE PLEUMARTIN ;

2° Et Joseph LAVOIGNAT, notaire, chevalier de la Légion d'honneur, demeurant à Paris, exécuteur testamentaire avec saisine de la Marquise sus-nommée, et encore comme administrateur séquestre de la succession de cette dame.

DÉSIGNATION DES IMMEUBLES A VENDRE,

Premier Lot :

Une villa avec ses jardins, située à Monaco, quartier de Monte Carlo, au lieu dit « La Costa », sur la route de Monaco à Menton, désignée sous le nom de « Villa de la Tour », consistant en une maison à trois étages, avec terrasse, cour, jardin et communs, le tout d'une contenance d'environ mille et soixante-deux mètres carrés, confrontant : du nord à ladite route (actuellement avenue de la Costa), du midi et de l'ouest au chemin de fer, et de l'est à la propriété Griois.

Avec jouissance d'une heure d'eau d'arrosage provenant des deux sources du domaine de la Tour, dans le territoire de la Turbie (Alpes-Maritimes), à prendre tous les dimanches, de neuf à dix heures du matin, pendant le temps d'arrosage, c'est-à-dire du quinze mai au quinze octobre de chaque année.

Ensemble les meubles et objets mobiliers garnissant la « Villa de la Tour » et ses dépendances que l'adjudicataire de ce lot sera tenu de prendre, à l'exception des objets compris sous les numéros 362, 363, 364, 367, 371 à 379 inclus, 434 à 447 inclus et 450, au prix de l'estimation portée en l'inventaire annexé au cahier des charges, ainsi qu'on le verra sous l'article XIX dudit cahier des charges dressé à cet effet, enregistré à Monaco le six octobre dernier, folio trente-six verso, case première, par le Receveur, qui a perçu un franc, et déposé au greffe.

Deuxième Lot :

Une parcelle de terrain de la contenance de sept cents mètres carrés environ, d'après les titres, et de quatre cent vingt-cinq mètres carrés, d'après le cadastre, située à Monaco au lieu dit : La Costa, quartier de Monte Carlo, et confrontant : du nord au chemin de fer, du midi et de l'ouest à la route de Menton (avenue de la Costa), et de l'est à un hors ligne du chemin de fer qui dépendait de la propriété Griois.

Le droit de préférence sera accordé à la personne qui désirerait acquérir en bloc les deux lots à vendre lesquels, après leur adjudication partielle, seront remis

en vente en bloc sur la mise à prix formée par la réunion des prix obtenus en détail.

La vente de ces immeubles a été ordonnée par un jugement de la première Chambre du Tribunal Civil de la Seine, en date du quatorze février mil huit cent quatre-vingt-seize dont un extrait a été timbré et enregistré à Monaco le trente mai suivant, folio cinq, verso case première et suivantes, reçu trois francs, signé Bertoni, et autorisée par ordonnance de monsieur le Président du Tribunal Supérieur de Monaco, en date du vingt-trois octobre dernier, enregistrée ;

Le Cahier des Charges, dressé pour parvenir à cette vente, a été déposé au Greffe dudit Tribunal le même jour, vingt-trois octobre.

Les mises à prix ont été fixées par monsieur l'Avocat Général à la somme de quatre-vingt mille francs, pour le premier lot, ci..... 80,000 fr. et à celle de quinze mille francs pour le second, ci..... 15,000 fr.

Fait et rédigé par moi, Défenseur poursuivant, à Monaco, le vingt et un novembre mil huit cent quatre-vingt-seize.

(Signé) VALENTIN.

Dûment enregistré.

Les familles CROVETTO et AJANI ont l'honneur d'informer les parents, amis et connaissances qu'une messe de huitaine sera dite jeudi 3 décembre, à 10 heures du matin, en la Cathédrale de Monaco, pour le repos de l'âme de

Madame Claire CROVETTO

Née AJANI

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 23 au 29 novembre 1896

AVENZA, navicello Luigino M., ital., c. Menconi, marbre.
SAINT-MAXIME, b. Deux-Frères, fr., c. Courbon, bois, vin
CANNES, b. Monte Carlo, fr., c. Ferrero, sable.

Départs du 23 au 29 novembre 1896

MARSEILLE, navicello Luigino M., ital., c. Menconi, marbre.
CANNES, b. Monte-Carlo fr., c. Ferrero, sur lest.

**GRAND BAZAR
MAISON MODÈLE**

DAVOIGNEAU-DONAT

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala

Médaille aux Expositions Universelles : Anvers, 1885 ; Paris, 1889.

PRIX FIXE

ARTICLES DE PARIS
SOUVENIRS DE MONACO ET DE MONTE CARLO
PAPETERIE, FOURNITURES DE BUREAUX, PHOTOGRAPHIES
OBJETS RELIGIEUX, PARFUMERIE
ÉVENTAILS, GANTS, BONNETERIE, BROSSERIE
LINGERIE, RUBANS, MERCERIE, DENTELLES
OMBRELLES, PARAPLUIES, CANNES
ARTICLES DE JEUX, OPTIQUE, JOUETS

ARTICLES DE VOYAGES ET DE MÉNAGE

MAISON RECOMMANDÉE — ON PARLE LES LANGUES.

**LEÇONS ET COURS
POUR JEUNES FILLES**

S'adresser à l'Externat des Dames de St-Maur

Rue Grimaldi, n° 25 — Condamine

AVIS

Conformément au Règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté ; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

PARFUMERIE DE MONTE CARLO

N. MOEHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

PRODUITS SPÉCIAUX

VIOLETTE DE MONTE CARLO

MUGUET DE MAI

BOUQUET MONTE CARLO

EAU D'IRIS DE MONACO

EAU DE COLOGNE

FLUIDE LÉNÉTIQ MOEHR

EAU, PATE ET POUDRES DENTIFRICES

Poudre de Riz et Velouta

SAVONS DE TOILETTE

NESTOR MOEHR

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

MONTE CARLO, boulevard Peirera, MONTE CARLO

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE de TERRAINS dans de BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE

A LA

BELLE JARDINIÈRE DE MONACO

Boulevard de la Condamine

Maison spéciale de Vêtements tout faits et sur mesure pour hommes et enfants.

Uniformes et Livrées — Costumes Cyclistes — Maillots et Bas — Robes de chambre et Coin de feu — Vêtements imperméables — Habits — Redingotes — Gilets et Pantalons drap noir — Pélerines capuchon.

Vêtements sur mesure, le complet depuis 45 fr.

MAISON DE CONFIANCE

Prix marqués en chiffres connus

Imprimerie de Monaco — 1896

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Novembre	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES					TEMPÉRATURE DE L'AIR					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL					
	réduites à 0 de température et au niveau de la mer					(Le thermomètre est exposé au nord)												
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir								
23	763.2	762.2	762.3	763.5	764.2	14.2	14.8	14.3	13.1	12.2		S E fort	Beau					
24	764.9	764.4	763.8	763.5	764.1	10.5	11.9	12.2	11.2	9.5		S E faible	Couvert					
25	762.5	761.3	760.2	759.9	758.8	10.2	11.3	11.5	11.1	12.2		S E fort	Nuageux					
26	755.5	753.2	754.5	754.8	753.1	12.5	12.1	12.7	11.2	10.9		id.	id.					
27	754.6	754.1	753.1	753.1	754.2	10.5	11.9	11.2	9.7	9.6		S O faible	id.					
28	755.5	755.9	755.1	755.1	755.3	9.8	10.5	10.5	10.2	10.2		id.	id.					
29	755.1	756.6	756.6	756.3	758.5	11.2	12.2	12.2	10.9	10.8		S E faible	Variable					
DATES											23	24	25	26	27	28	29	
TEMPÉRATURES EXTRÊMES											Maxima	13.8	12.9	13.2	13.4	12.2	10.5	12.5
											Minima	10.5	9.1	9.2	10.8	9.5	9.2	9.9
											Pluie tombée: 0 ^{mm}							